

Recherche colocataires étudiants pour partager convivialité et solidarité

1 colocation +
1 action solidaire

www.kolocsolidaire.org



Mais c'est quoi une kaps ?

- Le projet kaps (Kolocation à Projets Solidaires) repose sur un principe simple : une colocation étudiante dans un quartier populaire, reliée à un projet social mené avec et pour ses habitants.
- C'est l'Afev, association qui mobilise des étudiants pour lutter contre les inégalités, qui a créé les kaps en 2010, et qui assure l'organisation du projet et l'accompagnement des kapseurs solidaires. Aujourd'hui, plus de 15 villes accueillent des kaps, en partenariat avec des bailleurs sociaux, des collectivités locales, des universités, etc.
- Etre kapseur, c'est mettre sa créativité et son énergie au service d'un projet innovant, compatible avec une formation (et valorisée par certaines universités et écoles), près de chez soi.

Qui peut devenir kapseur ?

Les kaps sont destinées aux jeunes qui souhaitent agir dans une association et partager une colocation. **La motivation et l'envie sont les critères essentiels pour pouvoir vivre cette expérience.**

POUR INTÉGRER UNE KAPS, IL FAUT :

- Etre étudiant, en formation, volontaire en service civique ou en service européen.
- Avoir entre 18 et 30 ans.
- Etre en capacité de payer son loyer.
- Etre disponible quelques heures par semaine de septembre à juin pour un projet de solidarité.

Comment postuler ?

- Si tu es intéressé-e par le projet kaps, il te suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site **www.kolocsolidaire.org**
- Une fois ta candidature réceptionnée, l'Afev prendra contact avec toi pour t'inviter à une réunion d'information. Des entretiens individuels permettront de sélectionner les futurs kapseurs.

